

Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales

9, Rue de l'assistance Cité Khadra – 1003-Tunis- Tél.: 71 809.100 - Fax: 71 809.040 – Email : cpscl@topnet.tn

PARTENAIRE PRIVILEGIE DES COLLECTIVITES LOCALES

BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2015 (en Dinar Tunisien)

ACTIFS	31/12/2015	31/12/2014	CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	31/12/2015	31/12/2014
Actifs immobilisés	8 226 350	8 294 973	. Fonds de dotation	86 161 054	86 161 054
Immobilisations financières	325 547 972	328 680 983	. Réserves et primes liées au capital	493 990	317 964
. Prêts en cours de réalisation	29 326 642	37 563 288	. Autres capitaux propres	-	-
. Prêts en cours de remboursement	295 494 542	290 305 972	. Résultats reportés	175 996 980	153 226 864
. Intérêts intercalaires	726 788	811 723	. Modifications comptables	-	-
Autres actifs non courants	6 771 620	5 897 457	. Résultat de l'exercice	25 381 004	23 435 116
Total actifs non courants	340 545 942	342 873 413	Total Capitaux propres	288 033 028	263 140 998
. Comptes financiers	504 900	493 388	. Provisions pour litiges	-	-
. Autres actifs courants	2 242 126	4 511 401	. Provisions sur créances rééchelonnées	1 350 746	3 516 343
Prêts accordés aux Collectivités Locales	99 299 371	99 109 243	. Emprunts Etrangers	163 896 364	200 193 414
. Annuités à moins d'un an	53 916 938	55 611 666	Total Passifs non courants	165 247 110	203 709 757
. Annuités échues et impayées	89 489 476	86 562 896	. Comptes de tiers	1 377 224	1 612 514
. Provisions pour impayés	<71 968 380>	<69 782 520>	. Etat et collectivités publiques	201 409 687	146 093 360
. Intérêts courus	27 861 337	26 717 201	. Comptes transitoires ou d'attente	11 289 209	10 789 158
Valeurs disponibles	262 688 718	217 136 854	. Emprunts échus à moins d'un an	37 924 799	38 778 512
Total actifs courants	364 735 115	321 250 886	Total Passifs courants	252 000 919	197 273 544
TOTAL DES ACTIFS	705 281 057	664 124 299	TOTAL DES CAPITAUX PROP.& PASSIFS	705 281 057	664 124 299

ETATS DE RESULTAT COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015 (en Dinar Tunisien)

COMPTES	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts sur les prêts accordés	27 471 437	26 951 613
Autres produits d'exploitation	6 190 654	6 900 567
Total des produits d'exploitation	33 662 091	33 852 180
Intérêts sur emprunts	<7 610 022>	<9 000 157>
Salaires et charges sociales	<5 166 108>	<4 729 443>
Dotations aux amortissements & aux provisions	<6 490 528>	<7 214 658>
Autres charges d'exploitation	<858 815>	<755 284>
Impôts & taxes	<201 459>	<200 202>
Total des charges d'exploitation	<20 326 932>	<21 899 744>
Résultat net d'exploitation	13 335 159	11 952 436
Charges d'intérêts	<10 132>	<973>
Autres pertes ordinaires	-	-
Gains de change	1 040 853	4 581
Produits des placements	11 015 124	11 380 072
Autres gains ordinaires	-	99 000
Résultat des activités ordinaires	25 381 004	23 435 116
Résultat net de l'exercice	25 381 004	23 435 116
Effets des modifications comptables	-	-
Résultat après modifications comptables	25 381 004	23 435 116

ETATS DES FLUX DE TRESORERIE COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015 (en Dinar Tunisien)

RUBRIQUES	31/12/2015	31/12/2014
Flux liés à l'exploitation	31 197 331	33 228 938
Intérêts sur prêts encaissés	20 888 036	19 537 455
Intérêts sur placement	13 318 245	10 186 079
Recettes diverses	13 826 529	21 010 588
Charges de fonctionnement	<6 501 993>	<5 355 952>
Intérêts sur emprunts	<10 333 486>	<12 149 232>
Flux liés à l'investissement	<671 928>	<5 256 259>
Encaissement /cession d'immobilisations	-	99 000
Décaissement /acq d'immo & d'actifs financiers	<671 928>	<5 355 259>
Flux liés aux activités de financement	14 872 401	<55 845 142>
Dotations reçues de l'Etat	135 319 731	88 770 996
Remboursements des prêts	58 564 445	61 266 655
Tirages sur emprunts	-	506 783
Encaissements sur opérations spéciales	55 763	-
Subventions accordées aux Collectivités Locales	<80 050 704>	<99 638 972>
Prêts accordés aux Collectivités Locales	<50 149 920>	<56 334 421>
Remboursements du principal des emprunts	<48 474 564>	<49 694 418>
Décaissements sur opérations spéciales	<392 350>	<721 765>
Flux liés aux opérations pour compte	154 060	<5 503 873>
Recettes pour compte	4 307 671	35 132
Paiements pour compte	<4 153 611>	<5 539 005>
Variation de trésorerie	45 551 864	<33 376 336>
Solde de trésorerie en début de l'exercice	217 136 854	250 513 190
Solde de trésorerie en fin de l'exercice	262 688 718	217 136 854

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après lecture du rapport d'activité de 2015 et ceux du Réviseur Comptable au titre de l'exercice 2015, et tenant compte des délibérations du Conseil d'Administration de la Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales « **CPSCL** » réuni le 2 Aout 2016, l'autorité de tutelle, a approuvé, le 17 Aout 2016, les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2015.

EXTRAIT DU RAPPORT GENERAL DU REVISEUR DES COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015

« Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers *de la Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales*, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31-12-2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Il est à signaler que notre analyse du système de contrôle interne relatif au traitement des informations comptables et à l'établissement et la présentation des états financiers, n'a pas révélé d'anomalies significatives qui pourraient affecter notre opinion sur les états financiers.»

LE REVISEUR LEGAL

Pr/UNION AUDIT TUNISIE

Abdellatif ABBES